



Rapport du jury d'examen pour l'obtention du certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire, session 2019

Le certificat de professionnalisation en matière de lutte contre le décrochage scolaire (CPLDS) institué par le décret n° 2017-791 du 6 mai 2017, a pour objet d'élargir « la qualification des personnes appelées à participer aux missions de prévention et pour prévenir le décrochage scolaire et accompagner les jeunes qui bénéficient d'un retour en formation initiale prévu à l'article L. 122-2 du code de l'éducation ». L'accès ne fait pas objet d'examen distinct par article de l'article 2017-791 organisé au niveau académique.

Le présent rapport a été rédigé à l'issue de la deuxième session francophone de l'examen CPLDS. Il vise à évaluer sur les attentes du jury les personnes d'enseignement et d'éducation des académies d'île de France qui souhaitent s'y présenter à l'avenir.

Pour chaque session, chaque académie dispose de périodes de passation. Les épreuves ont eu lieu en novembre-décembre de l'année scolaire 2019-2020 et de manière dérogatoire, en session anticipée aux mois de mai et juin 2019. La capacité, au moment de son inscription sur le site de la maison des examens, choisit la période de passation.

**Bilan chiffré :**  
34 candidats se sont présentés à la session 2019 du CPLDS parmi lesquels 3 candidats ont obtenu la mention d'un passage lors de la première période. 33 candidats ont obtenu la certification.

Répartition des candidats par poste :

Conseiller principal d'éducation	Professeur de lycée professionnel	Professeur de lycée ou collège	Professeur des écoles	Professeur documentaliste
3	3	11	5	2

Moyenne par épreuve :

Épreuve 1	Moyenne
Épreuve 1	14,3
Épreuve 2	

Répartition des notes :

Épreuve	10-15	10,5-12	12-13,5	13,5-15	15-20
Épreuve 1	2	5	7	11	19
Épreuve 2	5	5	7	12	7

**INFORMATION ET PREPARATION**

# CPLDS session 2019 - Rapport du jury

## 1 DOCUMENT

- Publié le  
22 avril 2020

Vous trouverez ci-dessous le rapport du jury de la session 2019 du CPLDS.



**Rapport\_de\_jury\_CPLDS\_2019.pdf**  
(PDF, 194Ko)

**↳ TÉLÉCHARGER** ([HTTPS://SIEC.EDUCATION.FR/INDEX.PHP?EID=DUMPFIL&T=F&F...](https://siec.education.fr/index.php?eid=dumpfile&t=f&f...))